

DÉFINITION DU CCF OBLIGATOIRE DE FRANÇAIS AU CAP

Session 2021

Epreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3

1. Objectifs (compétences attendues pour l'évaluation)

[les compétences évaluées sont identifiées par enseignement : **F pour français**, H-G pour Histoire-Géographie, EMC pour l'enseignement moral et civique]

L'épreuve de français et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique permet d'apprécier les compétences suivantes :

- communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (**F**) ;
- reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (**F**) ;
- évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (**F**) ;
- lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (**F**) ;
- rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (**F**) ;

2. Critères d'évaluation

	<u>Compétences écrites</u>	<u>Compétences orales</u>
Compétences évaluées	<ul style="list-style-type: none"> - sur la compréhension du texte ou du corpus de textes, - sur la prise en compte des contraintes d'écriture fournies par le texte ou le corpus d'appui ainsi que par les consignes d'écriture, - sur le retour critique sur son propre texte à l'aide des outils et documents fournis, - sur l'amélioration de son écrit par la réécriture et la prise en compte des normes orthographiques, grammaticales et typographiques 	<ul style="list-style-type: none"> - sur la maîtrise de l'expression orale, - sur la durée et la clarté de l'exposé initial, - sur la compréhension des questions et la pertinence des réponses, - sur la qualité de l'évocation de la réalisation ou de l'expérience professionnelle choisie et de la réflexion sur le métier.

Mises en œuvre : 2 situations d'évaluation en français, évaluées à part égale, l'une écrite, l'autre orale.

(En histoire-géographie-enseignement moral et civique, une évaluation à l'oral.) Les trois situations sont évaluées à part égale.

L'usage du numérique est particulièrement facilitateur pour entrer dans l'écrit, pour faire du premier jet un document martyr facilement manipulable et pour améliorer, en phase finale, la typographie et l'orthographe du texte stabilisé.

CCF	<p style="text-align: center;">Situation d'évaluation des compétences écrites</p> <p style="text-align: center;">40 mn</p> <p>Cette situation d'évaluation s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.</p> <p>L'évaluation, sur 20 points, porte sur le processus et non pas seulement sur le texte achevé.</p>	<p style="text-align: center;">Situation d'évaluation des compétences orales</p> <p style="text-align: center;">10mn =</p> <p>Présentation du candidat : environ 3mn</p> <p>Entretien maximum 7 mn</p> <p>L'ensemble est évalué sur 20 points.</p> <p>Cette situation d'évaluation prend appui sur les activités liées à la perspective d'étude « Dire, écrire, lire le métier » ou la formation en milieu professionnel. Elle renvoie à la compétence « rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier ».</p>
<p>MODALITÉS</p> <p style="color: red;">Dernière année de CAP</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le calendrier de ces deux évaluations est établi par le chef d'établissement (ou du centre de formation dans le cas d'un CFA habilité à pratiquer le CCF) après consultation des enseignants concernés. ➤ L'ordre d'organisation des situations d'évaluation est laissé à l'appréciation et à l'initiative des équipes pédagogiques. 	

<p>Première étape</p>	<p>≥ le candidat rédige, à partir d'un texte ou d'un court corpus, une production qui fait intervenir un changement de point de vue, qui donne une suite au texte ou en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, mise en récit d'une image...).</p>	<p>Présentation du candidat : 3mn</p> <p>≥ Le candidat présente une réalisation, une expérience professionnelle ou une recherche en lien avec le métier. Il peut, pour ce faire, s'appuyer sur tout support visuel, à sa convenance, support sur lequel l'écrit ne dépasse pas le statut de titre ou de légende.</p>
<p>Deuxième étape :</p>	<p>≥ Une phase de relecture et d'évaluation du texte qui peut être collective.</p> <p>≥ Puis, le candidat reprend individuellement sa production initiale à partir de nouvelles consignes ou d'une grille de correction ou d'outils déclencheurs de l'écriture (nouveau support textuel, image, didacticiel d'écriture...).</p>	<p>L'entretien 7 mn maximum</p> <p>≥ Cet entretien permet de revenir sur l'exposé pour en faire préciser des points, en développer certains aspects ou pour amener le candidat à prolonger et approfondir sa réflexion.</p> <p>≥ Lors de l'entretien, selon la thématique abordée par le candidat, la dimension morale et civique peut être questionnée.</p>
<p>Troisième étape</p>	<p>≥ le candidat parachève sa production. Cette réécriture prend appui sur l'une ou plusieurs des quatre opérations suivantes : la suppression, l'augmentation, la transformation, le déplacement.</p>	<p style="background-color: #cccccc;"></p>